L'enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) s'est achevée à la mairie de LATOUR-de-CAROL le 26 novembre 2012.

L'ambition de la commune (420 habitants actuellement) est d'accueillir 320 logements supplémentaires d'ici 2030. Une perspective guère réaliste.

La FRENE 66 a déposé des observations dans le cahier d'enquête soulevant les violations importantes à la loi Montagne, loi qui pourtant n'est pas très draconienne.

Il s'agit du principe général de protection des terres agricoles. Celui-ci est largement bafoué car se sont les terres irrigables, les prairies de fauche et terrains de parcours en pleine exploitation qui sont concernés. La survie même d'exploitations agricoles dynamiques est en cause.

Il s'agit d'un autre principe : celui de la construction en continuité avec les bourgs et villages. Or, ni au Pla de la Tour, ni au Pla d'Yravals, ni à Font Frede cette continuité n'existe.

La protection des milieux naturels n'est pas davantage prise en compte par le document, notamment la ripisylve du Carol et la forêt communale (deux incendies dévastateurs en 1986 et 2011), les zones ZNIEFF et Natura 2000. Il est même envisagé de créer un plan d'eau sur une importante zone humide.

L'intérêt général de la commune ne peut se résumer aux seules préoccupations immobilières d'une municipalité à durée limitée. L'intérêt général de la société française est de maintenir et de développer une agriculture et un élevage de montagne de qualité, et de ne pas sacrifier les écosystèmes rares et bénéfiques à la vie.

C'est pourquoi la FRENE 66 a demandé à la commissaire enquêtrice de donner un avis défavorable à ce PLU. Elle demande aussi au conseil municipal de LATOUR-de-CAROL de ne pas approuver un tel document et de rouvrir le débat.

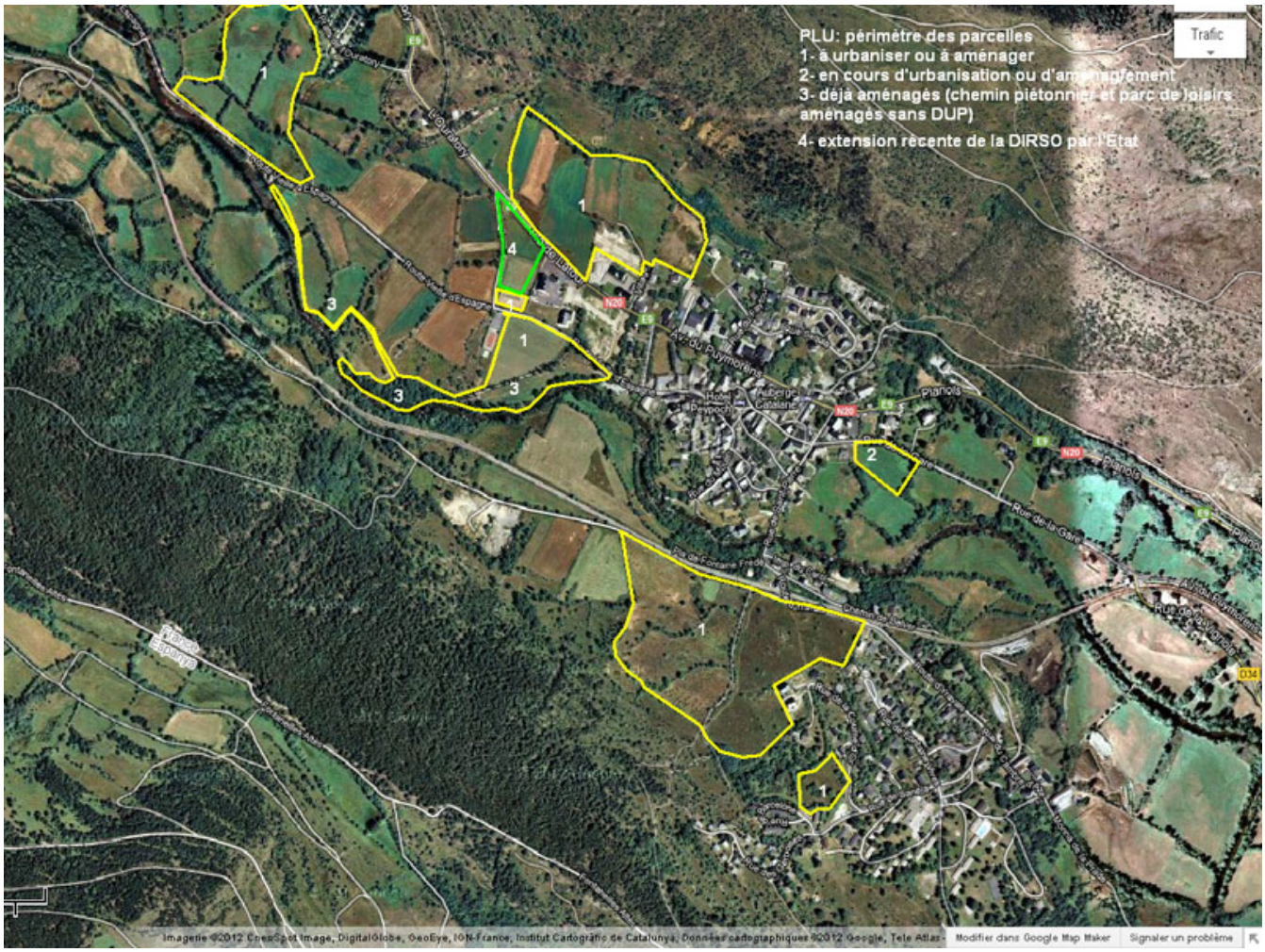
PLU: périmètre des parcelles
1- à urbaniser ou à aménager
2- en cours d'urbanisation ou d'aménagement
3- déjà aménagés (chemin piétonnier et parc de loisirs aménagés sans DUP)
4- extension récente de la DIRSO par l'Etat
Trafic
Imagerie ©2012 CnesSpot Image, DigitalGlobe, GeoEye, IGN-France, Institut Cartografic de Catalunya, Données cadastraphiques ©2012 Google, Tele Atlas -
Modifier dans Google Map Maker
Signaler un problème